



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



**CONVENTION DE CONSERVATION ET D'EXPOSITION
DE LA COLLECTION ARCHEOLOGIQUE EXTRAITE DU DOMAINE
DEPARTEMENTAL DU MONT PAON**

Entre les soussignés :

- **Le Département des Bouches-du-Rhône**, représenté par Madame Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône agissant conformément à la délibération n° _____ de la Commission Permanente du Conseil Départemental en date du _____, désigné ci-après « le Département » d'une part,

Et :

- **La commune de Fontvieille**, représentée par Monsieur Gérard GARNIER, Maire, autorisé par délibération du Conseil Municipal n° 8 en date du 22 janvier 2019, désignée ci-après « la commune de Fontvieille », d'autre part,

Préambule

Le Domaine Départemental du Mont Paon est propriété du Conseil Départemental depuis juin 2000.

Ce domaine, situé sur la commune de Fontvieille, présente la particularité d'abriter en son cœur les vestiges d'un ancien village médiéval, regroupant château, église et quartiers d'habitat.

Depuis 2007, l'ancien castrum du Montis Pavonis (XIIe-XIVe siècles) fait l'objet d'un programme de fouilles archéologiques de grande ampleur qui associe le CNRS et le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône avec le soutien de l'Université d'Aix Marseille, du Ministère de la Culture et de la Communication et de la Commune de Fontvieille.

Cette opération pluriannuelle a été conduite par le Laboratoire d'Archéologie Médiévale et Moderne en Méditerranée (LA3M, UMR 7298, CNRS-AMU), en étroite collaboration avec la Direction de la Forêt et des Espaces Naturels du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, et l'appui de la Direction de la Culture du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, du Ministère de la Culture, de l'Association Provence Archéologie et de la commune de Fontvieille.

Les fouilles ont permis la découverte d'un certain nombre d'objets actuellement conservés dans les réserves du LA3M à Aix-en-Provence.

Il a été convenu ce qui suit

Article 1 : Objet de la convention

La commune de Fontvieille sollicite le dépôt de la collection départementale issue des fouilles archéologiques du Domaine Départemental du Mont Paon.

Cette demande résulte du partenariat engagé par la commune avec :

- le CNRS-LA3M d'Aix-Marseille pour la création d'un espace muséographique dénommé « Centre d'interprétation Louis POUMEYROL » ;
- le Département des Bouches-du-Rhône qui, par délibération n° 134 de la Commission Permanente du 31/03/2017, a voté l'attribution d'une subvention de 75 384 € au profit de la commune de Fontvieille, pour la création du Centre d'Interprétation Archéologique Louis Poumeyrol à l'étage du château de Montauban.

Ce dernier sera situé au premier étage du Château de Montauban conformément au synopsis du projet remis en 2015 à la commune, au conseil départemental et au Service Régional de l'Archéologie (SRA) Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Article 2 : Attribution des pièces pour conservation

Le Département autorise le dépôt de l'intégralité de la collection archéologique du Mont Paon au Château de Montauban, chemin de Montauban, 13990 FONTVIEILLE.

La désignation de pièces stockées ou exposées fera l'objet de fiches d'affectation et de suivi remises pour instruction à la Direction de la Forêt et des Espaces Naturels (Service de Gestion Administrative des Domaines Départementaux) du Conseil Départemental.

L'inventaire de la collection des pièces exposées hébergée par la commune de Fontvieille est annexé à la présente convention.

Le reste de la collection non exposée actuellement entreposée dans les réserves du LA3M à Aix-en-Provence, à des fins d'études, intégrera définitivement les réserves officielles du château de Montauban à Fontvieille, une fois la publication achevée. Ce dispositif prévient tout risque de dispersion de l'ensemble de la collection archéologique, conformément aux prescriptions de l'Etat. Ce dépôt ultérieur fera l'objet d'un avenant à la présente convention et sera accompagné d'un inventaire particulier.

Article 3 : Gestion et conditionnement de la collection archéologique

Gestion de la collection archéologique

La gestion de la collection archéologique a pour objectif d'allier des impératifs de conservation et la cohérence de classement des différents taxons (1). Elle repose sur un conditionnement séparé et adapté des pièces. Toute pièce considérée comme significative fera l'objet d'un marquage dont les références seront reportées sur les fiches d'affectation et de suivi.

Conditionnement et conservation de la collection archéologique

Les conteneurs seront numérotés de 1 à l'infini par taxon et par année de chantier. Ils seront placés dans les travées des réserves installées au sein du dépôt.

Ce dernier sera constitué par un local sécurisé dédié strictement et exclusivement à l'usage de conservation des dites collections.

(1) *taxon : unité systématique, dans une classification*

Travaux de recherche et interventions particulières

Les pièces faisant l'objet de travaux particuliers (étude, dessin, publication, dépôt au musée, photographie, radio, restauration), seront dotées d'un numéro d'*isolation* qui leur sera propre. Seules les pièces isolées pourront être extraites de la collection.

Les pièces devant faire l'objet de recherches scientifiques devront obtenir l'aval du Département quant à la durée de leur étude, leurs modalités et les intervenants les concernant.

Article 4 : Gestion informatisée de la collection archéologique

Fiche informatique d'information générale propre à chaque campagne de fouille

Une fiche d'information générale, spécifique à chaque campagne de fouilles menée sur la propriété départementale, sera rédigée par le(s) responsable(s) de l'opération. Elle contiendra les principales informations administratives et les coordonnées des responsables susceptibles d'être directement impliqués dans la gestion des collections ainsi que des informations portant sur le site, l'opération archéologique, la collection, le document final de synthèse et la documentation archéologique.

Fiche informatique de gestion générale de la collection archéologique

Ce fichier sera commun à l'ensemble de la collection archéologique issue du site du Mont Paon, propriété départementale.

La saisie informatique de l'inventaire des pièces de la collection sera effectuée après le conditionnement du matériel selon les normes en vigueur par la personne en charge de la conservation des collections.

Selon le degré d'étude des pièces de la collection archéologique, les rubriques pourront être toutes renseignées : les rubriques concernant le chantier et l'année de la campagne de fouilles, le contexte archéologique, l'identification des pièces et

celles portant sur leur localisation dans le dépôt devront être impérativement complétées.

Article 5 : Exposition du mobilier et valorisation de la collection archéologique

Toutes les pièces concernées feront l'objet de fiches de sortie du dépôt et de suivi au sein du centre d'interprétation sous la responsabilité de la personne chargée de la conservation des collections. Elles seront remises à la Direction de la Forêt et des Espaces Naturels (Service de Gestion Administrative des Domaines Départementaux) pour instruction.

Fiches d'études pour isolations

Les fiches d'isolation, rédigées par la personne chargée de la conservation des collections, seront regroupées.

Outre les renseignements relatifs aux contextes de découverte, elles préciseront si chaque pièce archéologique a fait l'objet de travaux particuliers (dessin, photographie, restauration, étude, publication) et si elle a été déposée dans un autre lieu. Ces fiches contiendront également des rubriques concernant les propositions de datations (contextes/objets), les dimensions, les descriptions, les observations et la bibliographie.

Le fichier des isolations permettra de réaliser de façon automatique des notices de catalogue (publications ou expositions).

Article 6 : Responsabilité

Après désignation, les pièces archéologiques confiées à la commune de Fontvieille pour conservation ou exposition devront être conservées en l'état.

La commune s'engage à assurer leur pérennité à travers notamment les assurances et dispositifs de sécurité et de conservation nécessaires.

La commune de Fontvieille garantit au Département la préservation de sa collection archéologique contre le vol, l'incendie ou tout autre dégât pouvant subvenir.

Elle informera systématiquement le Département, sous 48 heures, de toutes dégradations ou vols constatés sur sa collection

Article 7 : Durée de la convention

Cette convention sera passée pour une durée de 5 (cinq) ans, renouvelable pour la même période par tacite reconduction. L'une ou l'autre des parties pourra y mettre fin en respectant un préavis de 6 (six) mois.

Les pièces constitutives de la collection devront être transportées et déposées en un lieu adapté à leur conservation, aux frais de la commune.

Article 8 : Résiliation de la convention

En cas de manquements graves aux conditions de conservation et / ou d'exposition de la collection, le Département se réserve le droit de récupérer la collection et de la transporter en un lieu adapté, aux frais de la commune.

Article 9 : Montant

Cette mise à disposition est consentie à titre gracieux.

La présente convention est établie en trois exemplaires.

Fait à Marseille, le

Le Maire de la commune de Fontvieille

La présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône

Gérard GARNIER

Martine VASSAL

ANNEXE

INVENTAIRE DE LA COLLECTION ARCHEOLOGIQUE DEPARTEMENTALE DEPOSEE AU CENTRE D'INTERPRETATION LOUIS POUMEYROL

(Château de Montauban, chemin de Montauban, 13990 Fontvieille)

Montpaon. Collection Conseil Départemental 13

(sélection d'objets restaurés par P. Maritiaux, LA3M, UMR 7298, CNRS-AMU)

Les dimensions mentionnées correspondent aux dimensions maximales relevées pour les besoins techniques des scénographes.

Cette collection rassemble tous les objets découverts sur le site de Montpaon entre 2007 et 2016 à l'occasion des fouilles conduites par le LA3M. La restauration des pièces archéologiques métalliques est imputée au CD13. Dans la perspective de leur publication à venir au sein du volume dédié au programme Montpaon 2007-2016, les objets métalliques ont été photographiés par P. Groscaux et L. Roux (LA3M, UMR 7299 CNRS-AMU), étudiés et dessinés par O. Thuaudet. M.-A. Chazottes a assuré l'étude des objets en matières dures animales. M. Chabrier a réalisé l'étude de l'ensemble du mobilier lithique. Les céramiques sélectionnées ont été étudiées par E. Bailly et J.-C. Trégliat.

La collection est actuellement conservée dans les réserves du LA3M, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, 5 rue du château de l'horloge, BP 647, 13094, Aix-en-Provence 13094, cedex 2.

Eclairer

1-MPN 2012. US 9056.1 sect. 4. Lampe en fer. XIV^e s. (niveau d'incendie). Dim : L. 9,5 cm x l. 7 cm.

Huisserie, serrurerie

4-MPN 2012 US 9102.1. sect 4. Obj 6. Elément de serrure. Fer. Dim : L. 10, 5 cm x l. 2,5 cm

5- MPN 2014. US 14003.1 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 10, 5 cm x l. 2 cm

6- MPN 2012 US 9101.1 Obj 9.1 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 10, 4 cm x l. 2,2 cm

8- MPN 2013 US 9159.1 Obj 7840 Charnière. Fer. Dim : L. 13,5 cm x l. 5 cm

9- MPN 2013 US 9159.2 Charnière. Fer. Dim : L. 13,5 cm x l. 10 cm

10- MPN 2013 US 9159.3 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 15,5 cm x l. 8 cm

11- MPN 2013 US 9159.4 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 10 cm x l. 2,5 cm

12- MPN 2012 US 9101.2 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 10 cm x l. 2,2 cm

- 13- MPN 2012 US 9001.1 Sect 3. Elément de serrure. Fer. Dim : L. 10 cm x l. 2,2 cm
- 15- MPN 2013 US 9159.5 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 11 cm x l. 1,5 cm
- 16- MPN 2014. US 14005.1 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 20,8 cm x l. 10 cm
- 17- MPN 2014. US 14003.2 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 10 cm x l. 1,4 cm
- 18- MPN 2014. US 14003.3 Paumelle. Fer. Dim : L. 4,5 cm x l. 5 cm
- 19- MPN 2013 US 9159.6 Elément de serrure. Fer. Dim : L. 5,5 cm x l. 2 cm
- 24- MPN 2012 US 9001.1 Sect 3. Palâtre de serrure. Fer. Dim : L. 8 cm x l. 6,7 cm
- 27-MPN 2012 US 9102.2. sect 4. Obj 5. Elément de serrure/clou recourbé ? Fer. Dim : L. 7 cm x l. 1,7 cm
- 28-MPN 2012 US 9102.3. sect 4. Obj 5. Elément de serrure ? Fer. Dim : L. 9,5 cm x l. 3,5 cm
- 29-MPN 2010 US 5062.1 Clef. Fer. Dim : L. 6,5 cm x l. 4 cm
- 30-MPN 2014 US 14015.1 Clef. Fer. Dim : L. 6 cm x l. 2,5 cm
- 31-MPN 2010 US 5062.1 Clef. Fer. Dim : L. 6,5 cm x l. 4 cm
- 35- MPN 2013 US 9159.7 Charnière. Fer. Dim : L. 9,5 cm x l. 5 cm
- 209- MPN 2013. Zone 9 sud. Hors stratigraphie. Peinture de meuble. Fer. Dim : L. 10,1 cm x l. 3 cm
- 210- MPN 2010. Zone 5 sect1b. US 5062. Objet 7. Clef. Fer. Dim : L. 5,8 cm x l. 2,6 cm

Mobilier domestique

- 36- MPN 2013 US 9119.1. Elément de suspension. Fer. Dim : L. 20 cm x l. 10 cm
- 40- MPN 2014. US 14005.1 Elément de suspension ?. Fer. Dim : L. 34 cm x l. 10 cm
- 41- MPN 2012. US 9101.3 Elément de suspension ?. Fer. Dim : L. 26 cm x l. 2 cm
- 44- MPN 2013 US 9159.10 Couteau. Fer. Dim : L. 13,5 cm x l. 2,5 cm
- 45- MPN 2013 US 9159.8 Couteau. Fer. Dim : L. 11,5 cm x l. 2,7 cm
- 48- MPN 2014. US 14018.1 Couteau. Fer. Dim : L. 17 cm x l. 1,3 cm
- 52- MPN 2010. US 6001.1. Serrure de coffre aux initiales AIBE. Alliage cuivreux. Dim : L. 4,6 cm x l. 4,3 cm.
- 57- MPN2013. US 9122. Elément de suspension. Fer. Dim : L. 6 cm x l. 5 cm
- 58- MPN2013. US 9159.9 Douille ? Fer. Dim : L. 6 cm x l. 5 cm.
- 59- MPN2012. US 9102.5 Douille ? Fer. Dim : L. 5,5 cm x l. 5 cm.

149- MPN2012. US 9101.5 Secteur 5. Obj n° 7 point topo 6769. Ciseaux. Fer. Dim : L. 21,2 cm x l. 12,8 cm.

53- MPN 2012. US 9101.4 Élément de suspension ?. Fer. Dim : L. 15 cm x l. 5 cm

151- MPN 2010. US 5044.1. Secteur 3. Ciseaux complets. Fer. Dim : L. 13,9 cm x l. 7,2 cm.

213-MPN 2010. Zone 5. Secteur 1a. US 5060. Couteau. Fer. Dim : L. 13,3 cm x l. 1,6 cm

226-MPN 2011. US 5153. Carré A5.Lithique. Lissoir ? Aiguiseur ? Galet durancien ? Dim : L. 12,3 cm x l. 5,3 cm. H 3,7 cm

233-MPN 2010. Zone 6. 6001. Lithique. Broyeur. Galet quartzite durancien ?. Dim : L. 11 cm x l. 11 cm. H 6 cm.

234-MPN 2011. US 5063. Lithique. Lissoir. Galet quartzite durancien ? Dim : L. 6,5 cm x l. 5,5 cm. H 6 cm.

235-MPN 2011. US 5063. Lithique. Lissoir. Galet quartzite durancien ? Dim : L. 9 cm x l. 4 cm. H 6,5 cm.

236-MPN 2011. US 5063. Lithique. Lissoir. Galet quartzite durancien ? Dim : L. 8,5 cm x l. 5,2 cm. H 7 cm.

239-MPN 2010. Zone 4. 4001 (Hors stratigraphie). Fond d'auge. Calcaire. Dim : L. 23 cm x l. 21 cm. H 13 cm. **Poids 5 kg.**

240- MPN 2011. US 5135. Plaque foyère. XIIe s. Lauze calcaire. A remonter. Dim : environ L. 50 cm x l. 40 cm. H 3 cm. **Poids 10 kg.**

249- MPN 2013 US 9001. Secteur 14. Lithique. Mortier. Calcaire. Dim : L. 13 cm x l. 12 cm. H 15 cm. **Poids 2 kg.**

316-MPN 2014. Zone 9. Secteur 8. Lithique. Gros bloc de quartzite durancien (plaine de la Crau ?) avec traces de percussion. Dim : environ L. 16 cm x l. 15 cm. H 14 cm. **Poids 5 kg.**

Pastoralisme, élevage, agriculture

70- MPN2012. US 9095.1 Aiguillon déboureur. Fer. Dim : L. 13,5 cm x l. 3 cm.

171- MPN 2014 US 9136.2. Sonnette. Fer et cuivre. Dim : L. 9,5 cm x l. 8 cm

203- MPN 2012. US 9101.6 Secteur 5. Obj n° 1 carré l.26. Serpe à taillant. Fer. Dim : L. 22 cm x l. 11,5 cm.

206- MPN 2012. US 9101.6 Secteur 5. Obj n° 4 point topo 6897. Grande faucille. Fer. Dim : L. 31 cm x l. 18 cm.

248- MPN 2008. US 2024. Fragment de meule en molasse. Dim : L. 36 cm x l. 29 cm x H. 7 cm. **Poids 15 kg.**

Paraître

72- MPN2010. US 5061-69. Fragment de peigne en buis carbonisé. Dim : L. 3,5 cm x l. 3 cm. Pas de photo.

73- MPN2014. US 14020. Boucle de ceinture. Dim : L. 3,5 cm x l. 2,5 cm. Pas de photo.

74- MPN2014. US 9170. Grelot. Alliage cuivreux. Dim : L. 1,2 cm x l. 0,7 cm.

76- MPN2012. US 9069. Élément de ceinture ? Décor de losange quadrillé. Alliage cuivreux. Dim : L. 6,3 cm x l. 1,5 cm.

86- MPN 2013 US 9159.11. Bouterole. Fer. Dim : L. 5,5 cm x l. 1,2 cm

170- MPN 2014 US 9136.1. Anneau ouvert. Alliage cuivre/argent. Dim : L. 2 cm x l. 1,5 cm

208-MPN2010. US 5080. Trouvé le 21/09/2010. Alliage cuivreux. Anneau. Décor de chevrons hachurés. Diamètre : 2,2 cm. Sans photo.

Armement/équipement équestre

94- MPN2012. US 9056.2. Fer à cheval. Fer. Dim : L. 11,5 cm x l. 10,8 cm.

369-MPN2010. US 5074.1. Couteau de guerre ? Fer. Dim : L. 23 cm x l. 2,5 cm.

109-MPN2010. US 5081.1. Anneau de cotte de maille. Fer ? Dim : L. 0,9 cm x l. 0,9 cm.

110-MPN2010. US 5063.1. Anneau de cotte de maille. Fer. Dim : L. 0,9 cm x l. 0,9 cm.

111-MPN2010. HS.1. Moule et balle de fusil (18^e s.-19^e s.). Fer et plomb. Dim : L. 7,4 cm x l. 3,3 cm.

112-MPN2009. 5001.1. Chien de mousquet. Fer. Dim : L. 12 cm x l. 3,9 cm.

117- MPN2010. HS.1. Pointe d'épieu. Fer. Dim : L. 12,8 cm x l. 1,7 cm.

119- MPN 2009. 5001.2. Carreau d'arbalète. Fer. Dim : L. 12,3 cm x l. 0,7 cm.

129- MPN 2014. SH Sondage 13.4. Carreau d'arbalète. Fer. Dim : L. 6,9 cm x l. 1,1 cm.

140- MPN 2010. US 5001.3. Pointe d'épieu ? Fer. Dim : L. 21,2 cm x l. 0,7 cm.

207-MPN 2015. Hors stratigraphie. Trouvée dans la partie supérieure de la zone 9 en bordure du chemin d'accès vers le quartier haut, par Clémence Beaucourt. Lame d'épée (époque Moderne ?). Fer. Dim : L. 47 cm x l. 2 cm. Pas de photo.

212-MPN 2013. US 9214 (27 /06/2013). Clou de fer à cheval. Fer. Dim : L. 3,5 cm x l. 1,7 cm.

214-MPN 2010. Zone 5. Secteur 1b. US 5056. Pointe de lance ou carreau de grande arbalète. Fer. Dim : L. 17 cm x l. 1,3 cm.

215-MPN 2010. Zone 5. US 5049. Carreau d'arbalète. Fer. Dim : L. 4,6 cm x l. 0,6 cm.

216-MPN 2010. Zone 6. Secteur 2. US 6001 (HS, comblement d'une faille au sud du secteur 2). Pointe d'une arme de jet ?. Fer. Dim : L. 7,3 cm x l. 1,2 cm.

217-MPN 2010. Zone 5. US 5049. Pommeau d'épée. Fer. Dim : L. 5,6 cm x l. 3,8 cm.

218-MPN 2010. Zone 6. Secteur 3. US 6001 (HS). Lame d'épée large. Fer. Dim : L. 7,1 cm x l. 2,9 cm.

242-MPN 2009. Zone 9 Nord. US 9003. Boulet de pierre « entrant ». Mis au jour dans le niveau de destruction de la muraille du quartier haut. Calcaire. Dim. L. 36 x l. 26 cm x H. 23 cm. **Poids 27 kg.**

243-MPN 2009. Zone 9 Sud. US 9060. Boulet de pierre. Mis au jour dans le niveau de destruction du secteur 6. Calcaire. Dim. L. 34 cm x l. 32 cm x H. 33 cm. **Poids 43 kg.**

244-MPN 2009. Zone 9 Sud. US 9060. Boulet de pierre. Mis au jour dans le niveau de destruction du secteur 6. Calcaire. Dim. L. 32 cm x l. 32 cm x H. 28 cm. **Poids 31 kg.**

Artisanats / Métiers

134-MPN2010. US 5055.1. Coin de carrier. Fer. Dim : L. 8,1 cm x l. 2,3 cm.

139- MPN2013. US 9122.1. Tige. Fer. Dim : L. 10 cm x l. 0,3 cm.

211-MPN 2010. Zone 6. Secteur 3. Hors stratigraphie (DFS 2010 obj n° Thaudet n° 188). Tige torsadée (vrille ? Foret ?). Fer. Dim : L. 8,7 cm x l. 0,6 cm.

224- MPN 2012. Zone 9. Secteur 4. US 9102. Lithique. Poids de fil-à-plomb de maçon. Brûlé. Calcaire. Dim : L. 8,7 cm x l. 0,6 cm. Diamètre 7 cm. H. 7 cm.

403- MPN 2017 Blocs 1 marque de tâcheron, Dim. : L : 33 cm, l : 27 cm, ht : 11 cm. Poids 20 kg.

404 – MPN 2017 Blocs 2 marque de tâcheron, Dim. : L : 34 cm, l : 27 cm, ht : 30 cm. Poids 47 kg

Le reste du temps

154-MPN 2010. US 5080.1. Os ovidé. Flûte. Dim : L. 9 cm x l. 1,4 cm. Pas de photo

200-MPN 2010. US 5059. Jeu de tables. Calcaire. Complet. Dim : L. 41,8 cm x l. 29,2 cm. H 5,4 cm. **Poids 14 kg.**

202-MPN 2009. US 9001 (Hors strati) secteur 5. Alquerque. Calcaire. Incomplet. Dim : L. 27 cm x l. 21 cm. H. 7,6 cm. **Poids 4 kg.**

237-MPN 2011. US 5063. Lithique. Pion ? Galet quartzite? Dim : L. 4,5 cm x l. 2,2 cm. H 2,1 cm.

238-MPN 2011. US 5063. Lithique. Bille de jeu ? Calcaire. Diamètre : 3 cm.

422. MPN 2008 Zone 2. Dé à jouer. 1,3 cm x 1,4 cm

Mentalités, spiritualités

219-MPN 2009. US 5001. Lithique. Herminette en pierre verte. Néolithique final. Objet réutilisé ? Pierre de foudre ou autre fonction apotropaïque ? Dim : L. 7,5 cm x l. 5 cm. H. 2 cm.

366- MPN 2012. US 9100. Carré I.13. 25.06.2012. Lithique. Galet noir poli sur les deux faces. *Peiro veirenco* ? Fonction apotropaïque ? Dim : L. 8,5 cm x l. 7,5 cm. H. 1,5 cm.

367-MPN 2013. SL 9139. 11.06.2013. Lithique. Herminette en pierre verte (peut-être durancienne). Néolithique. Traces d'usure non contemporaine (expertise tracéologie J.E. Brochier, datation S. Renault, CNRS, Lampea, le 06/12/2013). Pierre de foudre ou autre fonction apotropaïque ? Dim : L. 6,6 cm x l. 4,3 cm. H. 2,5 cm.

368-MPN 2011. Zone 5 nord-est. US 5001. Lithique. Fragment de bloc calcaire portant une croix de Toulouse lacunaire. Pour illustration des incidences du catharisme en Provence. Dim : L. 15,7 cm x l. 12,3 cm. H. 7,2 cm. **Poids 2 kg.**

Architecture

246-MPN 2010. Secteur 3. US 5049. 15.09.2010. Colonnnette. Calcaire. Dim : L. 13 cm x l. 11 cm. H. 23 cm. **Poids 3,5 kg.**

Historique

250-MPN 2010. Secteur 1a. US 5083. Lithique. Néolithique final. Pointe de flèche en silex blond d'Orgon. Réutilisation apotropaïque ou objet résiduel ? Dim : L. 4,8 cm x l. 2,5 cm. H. 0,5 cm.

279-MPN 2016. Zone 9 Nord. Trouvé par C. Beaucourt en surface (HS) au Sud des déblais de la fouille 2009. A intégrer dans la colonne stratigraphique de l'espace introductif. Indéterminée (médiévale). Diam. 1,7 cm.

280-MPN 2009. US 5001. Antiquité tardive (IVe s.) ? Bronze. A intégrer à la base de la colonne stratigraphique de l'espace introductif. Diam. 2,2 cm.

Commercer, échanger

272- MPN 2009. US 9014. 15.06.2009. Double coronat. Saint-Rémy. 1298-1301 (Rolland 1956 n° 43). Identification J.-L. Charlet (Aix Marseille Université). Diam. 2 cm.

273-MPN 2008. Secteur 2. US 2002. Liard Henri IV ?. Diam. 1,7 x 1,5 cm.

274-MPN 2008. Secteur 2. US 2004. Incomplète (demie). Identification en cours par J.-L. Charlet (Aix Marseille Université). Dim. 1,9 x 1,7 cm.

275-MPN 2014. US 9136. 10/06/2014. Duché de Bourgogne ? Fin XIIe –XIIIe s. Type Poey d'Avant 1862, tome III, p. 196, Pl. 130 n° 7 et suivants. Diam. 1,8 cm.

276-MPN 2012. US 9102. Secteur 4. 19/06/2012. Raymond IV des Baux (Orange). Petit denier au cornet. 1320-1330. Identification J.-L. Charlet (Aix Marseille Université). Diam. 1,5 cm.

277-MPN 2010. Zone 5. Secteur 1B. US 5085. Monnaie pontificale, Avignon. Urbain V 1362-1370. Type Poey d'Avant 1860, tome II, p. 351 n° 4170. Identification J.-L. Charlet (Aix Marseille Université). Diam. 2,1 cm.

278-MPN 2010. Zone 5. Secteur 1B. US 5028. Monnaie des Comtes de Provence, type Rolland 64. Milieu du XIVe s. Identification J.-L. Charlet (Aix Marseille Université). Diam. 1,5 cm.